RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 39720
Numéro SIREN : 908 501 919
Nom ou dénomination : HEXARQ

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt 72491

ORZACK
7 Promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Certifié conforme
Sébastien Garnier

Etats Comptables

31/12/2023

BPCE SERVICES

88, avenue de France – 75641 Paris Cedex 13
www.bpceservices.fr

ORZACK
7 Promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Bilan

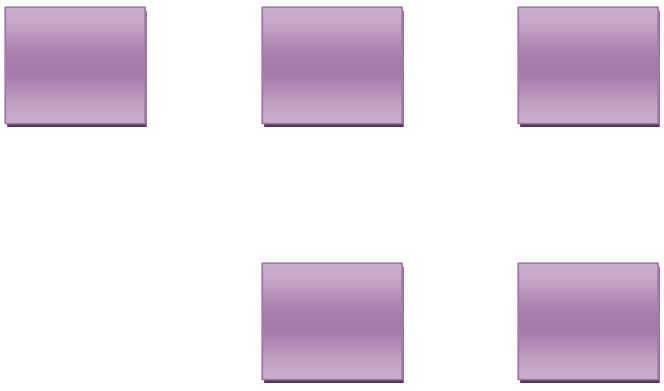

BPCE SERVICES

Bilan Actif

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Dépréciations	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 396		4 396	7 758
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	**4 396**		**4 396**	**7 758**
ACTIF CIRCULANT	**4 396**		**4 396**	**7 758**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**4 396**		**4 396**	**7 758**

Bilan Passif

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(2 782)	
Résultat de l'exercice			(4 341)	(2 782)
		TOTAL situation nette :	**2 877**	**7 218**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**2 877**	**7 218**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			123	
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**123**	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 396	540
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**1 396**	**540**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**1 519**	**540**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**4 396**	**7 758**

ORZACK
7 Promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Compte de Résultat

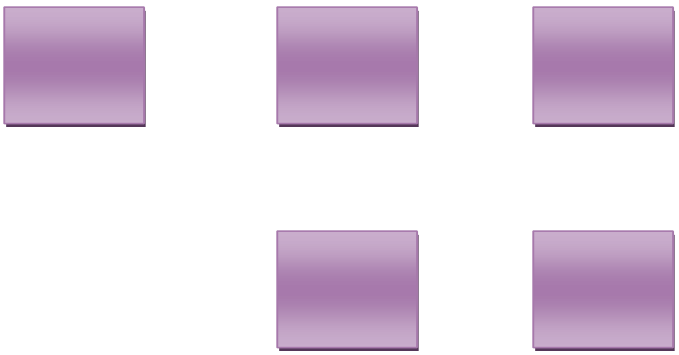

BPCE SERVICES

Compte de Résultat (Première Partie)

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			4 341	2 782
TOTAL charges externes :			**4 341**	**2 782**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 341**	**2 782**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(4 341)**	**(2 782)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(4 341)**	**(2 782)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(4 341)**	**(2 782)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	**4 341**	**2 782**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(4 341)**	**(2 782)**

ORZACK
7 Promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Annexe

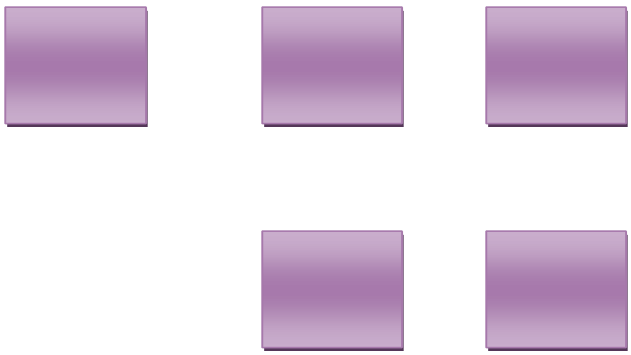

BPCE SERVICES

Immobilisations

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL			

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL				

Amortissements

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Charges à Payer

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	123
Autres dettes	
TOTAL	**123**

123 € : FNP frais bancaires 12/23

Produits à Recevoir

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

État des Échéances des Créances et Dettes

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	123	123		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 396	1 396		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 519**	**1 519**		

Provisions Inscrites au Bilan

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				

Composition du Capital Social

ORZACK

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	10000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10000	1

Au 31/12/2023, BPCE SA détient 100% du capital social.

ORZACK
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 45 010 000 euros
Siège social : 7 Promenade Germaine Sablon – 75013 PARIS
RCS Paris 908 501 919
(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2024

Le trente-et-un mai deux mille vingt-quatre, à huit heures trente,

BPCE, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 188 932 730 euros, dont le siège social est situé au 7 promenade Germaine Sablon – 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 493 455 042, représentée par Monsieur Yves TYRODE, dûment habilité à l'effet des présentes,

Associée unique de la Société ORZACK,

s'est réunie, conformément à l'article 18 des statuts, sur convocation par courrier électronique du Président en date du 27 mai 2024.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, ainsi que les actes complémentaires ont été établis par le Président de la Société, BPCE, représentée par Monsieur Frédéric Dalibard.

Les documents mentionnés ci-dessous ont été transmis à l'Associée unique dans les délais légaux et statutaires :

- le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le projet des nouveaux statuts ;
- le projet de texte des présentes décisions.

Participe également à la réunion, M. Sébastien Garnier de la Direction Gouvernance de BPCE, qui assure le secrétariat de la séance.

II - A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Nomination du Président du Conseil d'administration
- Nomination du Président de la Société
- Rapport de gestion du président concernant l'exercice social clos le 31 décembre 2023
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023

- Changement de dénomination sociale de la société
- Modification corrélative des statuts
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour les formalités.

****

PREMIÈRE DECISION

(Nomination du Président du Conseil d'administration)

En conséquence de l'autorisation préalable du conseil d'administration en date du 13 mai 2024, l'Associée unique, conformément aux articles 14 et 19 des statuts de la Société :

- décide de nommer, à compter de ce jour, M. Laurent Moneger en qualité de président du conseil d'administration de la Société, pour la durée de son mandat de membre du conseil d'administration, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;

- constate que, préalablement pressenti pour ces fonctions, M. Laurent Moneger a déclaré qu'il acceptait ces fonctions et ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité ; et

- décide que M. Laurent Moneger ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de président du Conseil d'administration. Toutefois, il aura droit au remboursement des frais qu'il aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission sur présentation de justificatifs.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

(Nomination du Président de la Société)

En conséquence de l'autorisation préalable du conseil d'administration en date du 13 mai 2024, l'Associée unique, conformément aux articles 12, 14 et 19 des statuts de la Société :

- décide de nommer, à compter de ce jour, M. Frédéric Dalibard en qualité de président de la Société, pour une durée illimitée, en remplacement de BPCE, démissionnaire ;

- constate que, préalablement pressenti pour ces fonctions, M. Frédéric Dalibard a déclaré qu'il acceptait ces fonctions et ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité ; et

- décide que M. Frédéric Dalibard ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de président de la Société. Toutefois, il aura droit au remboursement des frais qu'il aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission sur présentation de justificatifs.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

(Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Associée unique, après lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, faisant apparaître une perte de 4 341 euros.

L'Associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

(*Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023)*

Compte tenu du résultat de l'exercice qui fait ressortir une perte de 4 341 euros, l'Associée unique décide d'affecter ladite perte en totalité au compte report à nouveau.

En conséquence de quoi, le compte report à nouveau ressortira avec un solde débiteur de 7 123 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux premiers exercices de la société (2021 et 2022).

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION

(Changement de dénomination sociale de la société)

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour : HEXARQ.

Cette décision est adoptée.

SIXIEME DECISION

(Modification corrélative des statuts)

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'Associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société qui sera rédigé de la manière suivante :

> « ***Article 2 – Dénomination sociale***
>
> *La Société a pour dénomination sociale « HEXARQ ».*
>
> *Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sociale devra toujours être précédée ou suivie immédiatement des mots « Société par actions simplifiée » ou des initiales « S.A.S », et de l'énonciation du montant du capital social. »*

Cette décision est adoptée.

SEPTIEME DECISION

(Nomination d'un commissaire aux comptes)

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, décide de nommer, à compter de l'exercice social de la Société ouvert le 1er janvier 2024, pour une durée de six exercices devant s'achever à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2029, en qualité de Commissaire aux comptes de la Société, PricewaterhouseCoopers Audit, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-Sur-Seine, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 672 006 483.

PricewaterhouseCoopers Audit a indiqué par avance à la Société qu'il acceptait ces fonctions et qu'il ne faisait l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible d'en restreindre l'exercice.

Cette décision est adoptée.

HUITIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associée unique donne tous pouvoirs :

- à la société LEXTENSO EDITIONS, La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), agissant sous le nom commercial ODAL ;
- ou à la société Journal Spécial des Sociétés, 8 rue Saint Augustin 75002 Paris (552 074 627 RCS Paris).

à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité ou de dépôt partout où besoin sera et notamment pour effectuer toutes modifications ou inscriptions au Registre du commerce et des Sociétés et signer toute formule à cet effet, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

Cette décision est adoptée.

***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.

_____

BPCE,
Représentée par Monsieur Yves TYRODE
Associée Unique